



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 59415

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement du fait religieux à l'école. Aujourd'hui, en effet les religions monothéistes font partie des programmes d'histoire du collège mais ces sujets sont traités de façon très superficielle et les élèves ne reçoivent pas un enseignement de qualité sur des questions sensibles qui mériteraient cependant un approfondissement des connaissances. Aussi lui demande-t-il ce qu'il envisage de mettre en oeuvre pour que la culture religieuse puisse avoir toute la place qu'elle mérite au sein de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

À l'occasion de l'examen de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, le Parlement a confirmé la nécessité d'organiser dans l'enseignement public la transmission de connaissances et de références sur le fait religieux et son histoire. Le ministère entend suivre les axes tracés par la représentation nationale. Il se montrera particulièrement attentif aux propositions du nouveau président de l'Institut européen en sciences des religions, M. Dominique Borne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59415

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2320

Réponse publiée le : 6 septembre 2005, page 8365